

L'Agglo engagée dans la préservation de la biodiversité de son territoire

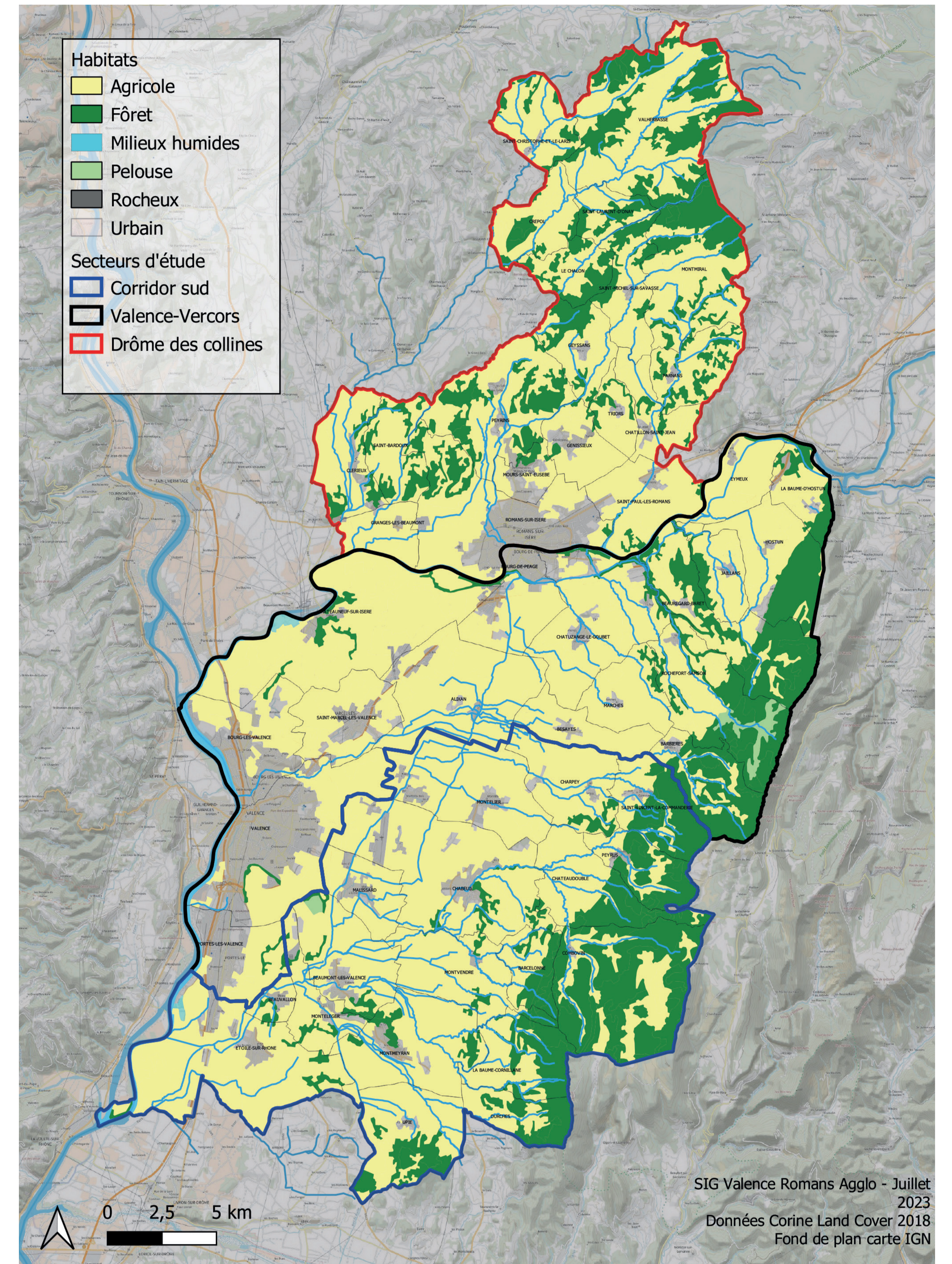


UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX CONNAITRE NOS RICHESSES ÉCOLOGIQUES

Le recensement de diverses espèces a été réalisé entre 2018 et 2022 dans 18 communes du sud de l'Agglo. Il a permis de cartographier, entre Rhône et contreforts du Vercors, les habitats présents et d'identifier les corridors écologiques de ce secteur à la géographie spécifique, au carrefour climatique de trois grandes influences : méditerranéenne, montagnarde et continentale.

Cette particularité climatique a pour conséquence la **cohabitation exceptionnelle d'espèces méditerranéennes et montagnardes**.

De plus, ce secteur de l'Agglo, entre le Vercors et l'Ardèche, est identifié au niveau régional comme étant **un corridor d'importance à restaurer**.



PLUS DE 600 KM DE COURS D'EAU ENTRETENUS PAR AN

En charge de la **Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi)**, l'Agglo gère les cours d'eau des bassins versants de la Barberolle, du Chalon, de la Joyeuse, de la Savasse et de la Véore ainsi que les Espaces naturels sensibles (ENS) de la zone humide des Couleures (Valence) et des bords de la Véore (Montéléger). Elle entretient la végétation, mène des actions de renaturation et de protection des ouvrages de protection contre les crues (digues et barrages).

42 KM DE HAIES ET 42 MARES : C'EST LE MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ

En lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agglo œuvre à la création d'un **réseau bocager** permettant tout à la fois de préserver la ressource en eau, la faune et la flore locales.



La collectivité est lauréate du programme national « Territoires engagés pour la nature » 2022



Dans ce cadre, elle mène différentes actions visant à mieux **connaître et protéger les habitats naturels** par exemple grâce à la gestion d'Espaces naturels sensibles (ENS), aux plantations de haies, à la conduite d'études naturalistes ou aux dispositifs d'accompagnement des communes et de sensibilisation des habitants (notamment les scolaires) à la biodiversité.

L'Agglo mène d'autres actions...

... comme l'accompagnement des communes et du monde agricole pour la prise en compte de la biodiversité, la mise en place de dispositifs favorisant la trame noire (extinction des éclairages publics) ou encore le soutien à la création d'aires terrestres éducatives : zone humide, forêt, rivière, parc urbain... où les écoliers découvrent l'environnement et apprennent à le préserver.